

Affiché au
GRAND CAHORS le :
24 MAI 2018



Séance du 14 mai 2018 à 19 heures

Commune de CALAMANE – Salle des fêtes

Aujourd'hui, le quatorze mai deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de CALAMANE – Salle des fêtes

Etaient présents :

53 titulaires dont 3 possédant une procuration
7 suppléants

• TITULAIRES : 53

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY - VERS
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge, M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme
LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUIX Catherine
(Arrivée à 19h45), M. BOUILLAGUET Vincent (Arrivé à 19h45), Mme
FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain, Mme
BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri, M. DELPECH
Bernard, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel, Mme
HILT Martine,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. GILES Jérôme,
M. LAVAU Pascal,

• SUPPLEANTS : 7

CAILLAC
CALAMANE
CIEURAC

M. MARTIN Caroline,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,

FONTANES
FRANCOULES
LHERM
ST MEDARD

M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme LAVERGNE Lydie,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. CICUTO Daniel,

Etaient excusés ou absents :

22 titulaires

CAHORS

Mme LAGARDE Geneviève, M. SINDOU Géraud, Mme HAUDRY Sabine
(procuration donnée à Mme FAUBERT), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD
Elise, M. COUPY Daniel (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE),
M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, M. DEBUISSON Guy,

CATUS

M. VAZ Victor,

CRAYSSAC

M. FOURNIER Christian,

ESPERE

Mme BOURDARIE Paulette (procuration donnée à M. PETIT),

LABASTIDE DU VERT

M. CANCEIL Philippe,

LABASTIDE MARNHAC

Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,

MERCUES

Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

MONTGESTY

M. GALTHIE Jean-Noël,

PONTCIRQ

M. CHATAIN Thierry,

PRADINES

M. LIAUZUN Christian,

ST GERY-VERS

M. BORIES Olivier,

ST MEDARD

M. FERNANDEZ Pierre,

ST PIERRE LAFEUILLE

M. GILBERT Joël,

TOUR DE FAURE

M. PECHBERTY Jean-Jacques,

TRESPOUX-RASSIELS

M. DIOT Fabrice,

Etaient excusés ou absents :

15 suppléants

BOISSIERES

Mme GARRIGOU Isabelle,

BOUZIES

Mme MARMIESE Yvette,

CABRERETS

M. PAULIN Peter,

GIGOUZAC

M. OUVRARD François,

LABASTIDE DU VERT

Mme SOLIVERES Hélène,

LES JUNIES

M. BARDINA Fabien,

MAXOU

M. CHASTAGNOL Gérard,

MECHMONT

M. PONS Stéphane,

MONTGESTY

M. LEFEBVRE Jean-Yves,

NUZEJOULS

M. BESSEDE Arnaud,

PONTCIRQ

M. SOULIER Yves,

ST CIRQ LAPOPIE

M. DECREMPS Frédéric,

ST DENIS CATUS

M. RAFFY Bernard,

ST PIERRE LAFEUILLE

M. BONNET Frédéric,

TOUR DE FAURE

M. EYROLLE Jean-Louis,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Ressources humaines

Objet : Modification du tableau des effectifs suite à avancements de grade

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 14 mai 2018
Rapporteur : Jean PETIT

Rédacteur : Christine BRU
Service : Ressources humaines

Objet : Modification du tableau des effectifs suite à avancements de grade

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'évolution de carrière des fonctionnaires, un certain nombre d'agents de la collectivité peut prétendre à un changement de cadre d'emplois par avancement de grade suite à réussite à examen professionnel ou au choix (par le biais de l'ancienneté).

Les responsabilités exercées par les agents promouvables étant en cohérence avec les cadres d'emplois proposés, cette évolution permettrait de leur offrir un positionnement statutaire plus favorable.

Au regard du tableau des effectifs de la collectivité et des missions effectuées par les agents promouvables,

Considérant la prochaine Commission Administrative Paritaire organisée au mois de Juin 2018,

Il convient à cet effet de créer les postes statutaires suivants :

- 5 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- 3 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,
- 13 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe,
- 8 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- 1 poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe,
- 2 postes d'adjoint territorial du patrimoine principal de 1^{ère} classe,
- 2 postes d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe,
- 3 postes d'agent de maîtrise principal,
- 2 postes d'attaché principal,
- 1 poste d'animateur,
- 1 poste de bibliothécaire principal,
- 1 poste de conservateur des bibliothèques en chef,
- 1 poste d'éducateur des APS principal de 2^{ème} classe,
- 3 postes de rédacteur,
- 3 postes de rédacteur principal de 2^{ème} classe,
- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe,
- 2 postes de technicien principal de 1^{ère} classe.

ÀR PREFECTURE

046-200023737-20180514-18_14_05_2018-DE
Reçu le 22/05/2018

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De procéder à la création des postes statutaires à temps complet précités ;
- b- De dire que les crédits nécessaires à la création de ces emplois sont inscrits au budget 2018 de la collectivité.

Les postes libérés seront fermés en fin d'année lors d'un bilan qui sera approuvé par délibération après avis du comité technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE